



Le Haut-Parleur

ÉDITION RÉGULIÈRE | DÉCEMBRE 2023



saintsimeon.ca



Village relais





SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'affichage de votre numéro civique...

Il en va de votre sécurité!

En collaboration avec les services d'urgence (service d'incendie, ambulanciers, sécurité civile, etc.) la Municipalité de Saint-Siméon vous demande d'apporter une attention toute particulière à la façon dont vous affichez votre numéro civique. Même en 2023, il est encore bien souvent impossible pour les services d'urgence d'identifier toutes les résidences afin d'assurer votre sécurité, voire même de vous sauver la vie. Nous vous demandons donc de mettre en application immédiatement les recommandations qui suivent.

Il y a encore beaucoup de propriétés (surtout sur le chemin des Lacs) dont les adresses sont, soit pas du tout ou mal identifiées, ou illisibles.

Le numéro civique doit absolument être placé bien en vue. Celui-ci doit être placé au-dessus ou à côté de chacune des portes et sa couleur doit contraster avec le fond sur lequel il est apposé. Le numéro civique peut également être placé à tout autre endroit convenable de la façade du bâtiment si aucune porte n'est visible de la voie publique. Il peut également être placé sur tout autre élément décoratif situé dans les cinq (5) mètres de la voie publique tels que muret, lampadaire ou colonnette si la façade n'est pas visible de la voie publique en raison de la distance qui l'en sépare ou de la présence d'un obstacle qui la dissimule.

S'il advenait qu'un détestable monticule de neige en bloque la visibilité, le propriétaire devrait déblayer l'obstacle le plus rapidement possible. La présence d'un abri d'auto temporaire n'est pas une excuse. Si celui-ci empêche de voir le numéro civique de la voie publique, ce dernier, ou un autre, doit être apposé sur la devanture dudit abri.

Les numéros doivent être d'une dimension permettant d'être bien vus de la voie publique. La hauteur des chiffres ou des lettres ne devrait pas être inférieure à 9 cm (3 po 1/2), ni excéder 20 cm (8 po). Seule l'utilisation des chiffres arabes est permise.

Si votre demeure est située en retrait de plus de 30 mètres de la voie publique, veillez à vous équiper d'un « support permanent » placé en bordure du chemin et qui annoncera le numéro. « Le support doit être fixe, constitué d'un poteau et d'un panneau sur lequel le numéro de porte est apposé et ce numéro doit être réfléchissant ».

Un panneau regroupant plusieurs numéros civiques peut être aménagé en bordure de la voie publique lorsqu'il y a une allée véhiculaire commune à plusieurs bâtiments.

N'oubliez pas que si vous êtes propriétaire d'un bâtiment en construction, vous devez vous aussi vous assurer d'afficher le numéro civique décidé par la Municipalité pour la durée des travaux, et ce, de manière temporaire jusqu'à ce que le numéro permanent soit affiché. De plus, tout propriétaire d'un bâtiment doit poser son numéro civique de manière permanente dans les quinze (15) jours suivant l'occupation du bâtiment.



Joyeuses Fêtes!

En notre nom et au nom de nos familles,
nous tenons à vous souhaiter
un merveilleux temps des Fêtes.
Profitez de chaque moment, amusez-vous,
remplissez votre coeur et votre esprit
de moments merveilleux.

Nous vous souhaitons une belle année 2024,
santé et bonheur à vous tous!

Au plaisir de vous rencontrer!

Sylvain Tremblay
Maire

Lillemor Tremblay
District #6

François Tremblay
District #1

Clara Tremblay
District #4

Alain Tremblay
District #2

Joannie Beauchamp
District #3

Dany Tremblay
District #5



POINTS SAILLANTS

Séances : juillet, août et septembre 2023

✓ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Renouvellement du mandat du maire adjoint M. Claude Poulin.
- Présentation d'un projet à « Emploi d'été Canada 2024 ».

✓ SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Embauche d'un nouveau pompier permanent à temps partiel : M. Yan Tremblay.
- Présenter nos priorités locales auprès de la Sûreté du Québec.
- Autoriser la signature d'une entente sur un plan d'entraide avec la MRC en matière de sécurité.
- Demande d'aide financière au futur parc des Côtes de Charlevoix pour réparer le chemin de la Mer.

✓ HYGIÈNE DU MILIEU

- Formation de compagnonnage en eau potable, M. Jean-François Belley.

✓ SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Résolution au CIUSSS pour le Centre de jour au Foyer de Saint-Siméon.

✓ TRANSPORT

- Accorder les mandats:
 - À Géo-Civil : pour les relevés topographiques : rue Tremblay.
 - À Arpo : pour préparer les plans et devis pour la réfection des trottoirs.

✓ AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Adoption du règlement no 285, pour contingenter les carrières et sablières.
- Mandat à M. Alain Goulet pour une étude sur les retombées économiques de l'offre de croisières à l'Île-aux-Lièvres.
- Programme PRACIM : Embaucher une firme d'ingénieur en mécanique du bâtiment pour le Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay.
- Adoption du règlement no 275 sur les droits de préemption.
- Mandat pour établir un carnet de santé de la bibliothèque.
- Demande à la Commission de toponymie du Québec pour l'appellation du nouveau pont de Port-au-Persil, soit, Pont Fortunat Carré.

✓ LOISIRS ET CULTURE

- Demande d'aide financière au MCC dans le programme « d'aide aux immobilisations » pour la réfection de la toiture de la bibliothèque et la confection d'un carnet de santé.
- Embauche d'employés pour la patinoire et l'arcade : Messieurs Luc Harvey et Jesse Lizotte.



ADMINISTRATION

Mot de Martine Tremblay, conseillère District 1

Les derniers mois ont été parsemés de diverses rencontres sur les comités suivants :

Comité de sécurité publique de la MRC

- L'hôpital de La Malbaie a mis en place un local pour les victimes d'abus sexuels. De plus, six infirmières ont été formées afin d'être en mesure de procéder aux prélèvements nécessaires aux enquêtes. C'est une bonne nouvelle, car avant cette formation et cette mise en place de locaux à l'hôpital, les victimes devaient se rendre à Québec afin de procéder aux examens nécessaires, ce qui n'était pas facilitant pour eux.

- Un rappel est fait par les policiers afin d'inciter les citoyens à faire des plaintes lors de problématiques de vitesse dans leur quartier ou de problématiques de violence-intimidation dans les parcs de votre secteur. Les policiers rappellent que ce n'est pas à la municipalité de recueillir les plaintes, mais à eux. Toute plainte est confidentielle, alors il ne faut pas s'empêcher de les contacter. Votre plainte sera traitée rapidement et confidentiellement.

Comité projet parc national de la Côte-de-Charlevoix

- La première rencontre de travail a eu lieu le 27 octobre dernier, au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay de Saint-Siméon. Plusieurs partenaires étaient présents à cette rencontre : Ministère de l'Environnement, Sépaq, MRC de Charlevoix-Est, Municipalité de Saint-Siméon et de Baie-Sainte-Catherine, Chambre de commerce de Charlevoix, Tourisme Charlevoix, Conseil régional en environnement de la Capitale-Nationale, Réserve de la biosphère de Charlevoix, Organisme des bassins versants Charlevoix-Montmorency, Comité Zip, Géoparc de Charlevoix, INRS, Unité des loisirs et des sports de la Capitale-Nationale et l'Association pour la conservation et de la protection du territoire de Baie-des-Rochers.

La rencontre avait pour objectif de présenter le projet, les enjeux du projet et d'échanger entre les personnes des différents secteurs. On sent que les responsables ont un réel questionnement sur l'impact d'un tel projet pour les résidents de Baie-des-Rochers. Je vous tiendrai informés des prochaines étapes, soyez sans crainte.

Municipalité de Saint-Siméon

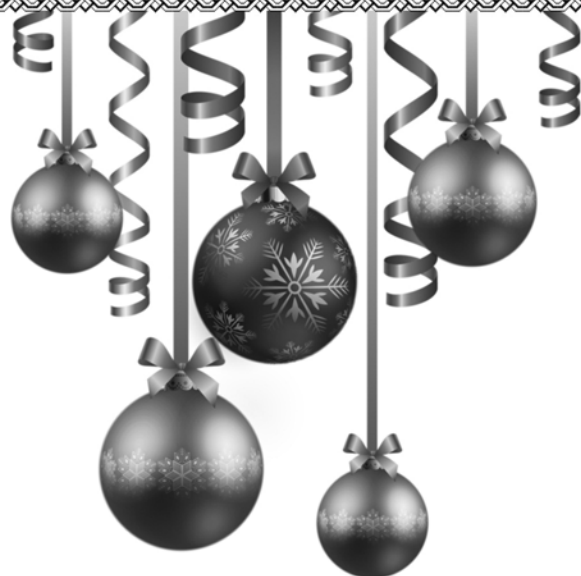
- Le bris du Chemin de la Mer en août dernier a été problématique, tant pour les résidents qui n'avaient plus accès au quai que pour les propriétaires de chalets qui devaient se déplacer en VTT pour s'y rendre.

- Je tiens à remercier tous les propriétaires d'embarcation pour leur collaboration au moment de retirer leur embarcation de l'eau.

- Une pétition de citoyens sera disponible sous peu afin d'appuyer une demande financière de la Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré pour la réparation du chemin dès le printemps 2024. Je demande donc à toute personne intéressée de nous aider en signant cette pétition. Une version électronique sera également disponible, merci de la partager en grand nombre.

Je suis aussi impactée par cette fermeture du chemin que vous et sachez que je travaille pour trouver une solution afin de le rendre de nouveau accessible le plus rapidement possible.

Martine Tremblay
Conseillère municipale
District 1



Nous profitons de ce merveilleux
temps des fêtes
pour remercier notre clientèle
de leur confiance.
Toute l'équipe désire vous souhaiter
un joyeux Noël.
Tous nos vœux de réjouissance,
de paix et de bonheur
à l'occasion
de la nouvelle année!



**EXCAVATION
PASCAL LAVOIE**

1756, route 138
Saint-Siméon (Québec)
Tél. : 418 638-1250
Cell. : 418 665-1585



AGENDA DU MAIRE

Septembre, octobre et novembre 2023

· Séance ordinaire du conseil municipal	5 septembre
· Post-mortem « Saint-Sim en chanson »	15 septembre
· Brunch « Hommage à Pierre Rochette », parc du Havre, La Malbaie	17 septembre
· Rencontre avec Mme Kariane Bourassa, députée provinciale	18 septembre
· Rencontre Mission entrepreneuriale de Charlevoix-Est chez Obois Charlevoix	22 septembre
· Plénier du conseil municipal	25 septembre
· Séance ordinaire MRC	26 septembre
· Séance ordinaire du conseil municipal	2 octobre
· Consultation régionale pour le « Plan nature » Pointe-aux-Lièvres	26 octobre
· Plénier du conseil municipal	30 octobre
· Séance ordinaire MRC	31 octobre
· Séance ordinaire du conseil municipal	6 novembre
· Gala sportif du FRILL	9 novembre
· Rencontre « OH optimisation du réseau à l'aréna de Baie-Saint-Paul »	21 novembre
· Séance ordinaire MRC	22 novembre
· Plénier du conseil municipal	27 novembre

Procédures pour rejoindre les employés municipaux

Même si nous vivons à l'ère des communications et des réseaux sociaux, il n'est pas permis de s'adresser directement à un employé municipal via son Messenger, son adresse courriel personnelle ou son téléphone privé.

Toute personne désirant porter plainte ou poser une question en rapport avec un service ou une activité municipale peut le faire en écrivant soit :

- Un message privé via la page Facebook de la municipalité
- Un courriel à : info@saintsimeon (ou au département concerné s'il s'agit d'une question)
- Par écrit au 502, rue Saint-Laurent CP 98 Saint-Siméon QC. G0T 1X0

Pour obtenir des informations additionnelles, téléphonez au 418 620-5010. Nous comptons sur votre collaboration afin de respecter la vie privée des employés.

La direction.

Avis aux contribuables

Il serait important d'avoir un numéro de téléphone et un courriel à noter dans nos dossiers afin de pouvoir vous rejoindre en cas d'urgence. Pour donner vos informations, appelez au 418 620-5010.



CASSE-CROÛTE ELISA

720 RUE ST-LAURENT

ST-SIMÉON

(418) 638-5375

Nous vous remercions fidèle client pour l'année 2023 et nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes et une bonne année 2024

Manon, Dave et son équipe

Séances du conseil

Diffusion sur les ondes de TVC VM de nos séances du conseil les lundis, mardis, vendredis à 20 h 30 et les samedis à 13 h et dimanches à 12 h.

« J'ai le plaisir de jaser tous les mercredis entre 7 h 10 et 7 h 20 avec Daniel Saint-Pierre de Ciel Fm 103. Une chronique d'opinion sur l'actualité régionale, nationale et même internationale! Soyez à l'écoute! »

— Sylvain Tremblay, maire



Message aux commerçants

MERCI de nous remettre des dépliants ou cartes d'affaires pour insérer dans notre pochette des nouveaux arrivants !

Où trouvez votre Publi-sac ?

Bureau municipal - Bibliothèque
Marché Tradition - Pharmacie Jean Coutu - Coin de la rue Mauril et route 170



ADMINISTRATION

Offre d'emploi

Titre : Moniteur de camp de jour

La Municipalité est soucieuse d'offrir un service de camp de jour de qualité. Que vous soyez ado ou adulte, retraité ou semi-retraité et que vous désirez mettre en valeur vos connaissances auprès des enfants de 5 à 12 ans, nous vous invitons à soumettre votre candidature.

Responsabilités :

- Être responsable d'un groupe de jeunes en animant des activités structurées;
- Être responsable de la sécurité des enfants au terrain, lors des sorties et des excursions;
- Être responsable du matériel mis à sa disposition;
- Planifier l'horaire des activités des enfants sous sa responsabilité;
- Animer les activités de loisirs ;
- Superviser un groupe d'enfants;
- Assurer un lien entre le parent et son ou ses enfants;
- Assumer toutes autres tâches connexes telles qu'assignées par son ou ses supérieurs immédiats.

Exigences :

- Être âgé d'au moins 16 ans.
- Avoir terminé son secondaire IV;
- Avoir de l'expérience pertinente en loisirs et animation;

- Aimer travailler avec les enfants;
- Aimer le travail d'équipe;
- Avoir son cours en réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou être disponible à le suivre;
- Être une personne spontanée, patiente, dynamique et créative.
- Être disponible à suivre de la formation sur 2 fins de semaine en mai et juin et une ou deux journées supplémentaires si requis.

Conditions salariales :

- Salaire minimum majoré de 1\$ l'heure;
- Semaine de 40 heures.

À compétence égale, les gens de Saint-Siméon seront priorités.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae au plus tard vendredi 26 avril 2024 à la coordonnatrice aux loisirs, Jessie Aupin à :

Municipalité de Saint-Siméon
502, rue Saint-Laurent, C.P. 98
Saint-Siméon (Qc) G0T 1X0
Ou par courriel à : loisirs@saintsimeon.ca

J.R. TREMBLAY ALUMINIUM INC.

1770, route 138
Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0
Tél. : 418 638-2920



*La direction et le personnel
vous remercient
de l'encouragement
que vous nous avez témoigné
tout au long de l'année
et vous souhaitent
un heureux temps des Fêtes...*



*...et une année 2024
remplie de
bonheur!*



ADMINISTRATION

Appel d'offres

VENTE D'UNE ROULOTTE DE CAMPING PAR SOUMISSION PUBLIQUE - PRIX DE BASE : 1 000 \$

La Municipalité de Saint-Siméon demande des soumissions publiques pour la vente d'une roulotte de camping usagée :

- Marque : Aéro Seven
- Modèle : Original
- Année : 1998
- Longueur : 25 pieds



Le tout peut être vu et inspecté au camping municipal, 3e niveau (Place Marie-Paule-Tremblay-Fortin, entrée du phare) sur la rue du Festival, Saint-Siméon. Ledit équipement est vendu tel que vu, sans aucune garantie.

Les personnes intéressées devront soumettre un prix dans une enveloppe scellée, portant la mention: « **SOUMISSION ACHAT ROULOTTE** » et acheminer le tout à madame Sylvie Foster, au plus tard **le mercredi 10 janvier 2024 à 10 h**, au bureau municipal de Saint-Siméon sis au 502 rue Saint-Laurent, Case postale 98, Saint-Siméon QC G0T 1X0, date, heure et lieu où les soumissions reçues seront ouvertes.

La Municipalité de Saint-Siméon ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Sylvie Foster

Directrice générale

Donné à St-Siméon ce 5^{ième} jour de décembre 2023.

Rés #23-12-32



517, rue Saint-Laurent,
Saint-Siméon

418-638-5373

Email : depstsimeon@videotron.ca
Page Facebook : Dépanneur Saint-Siméon Petro-Canada



PROMOTION : LE 6^{IÈME} CAFÉ GRATUIT AVEC CARTE FIDÉLITÉ

**Pizzeria (jeudi et vendredi de 11 h à 19 h)
(voir menu page Facebook)**

Mets préparés maison

Les Aliments M&M Express

Produits sanitaires résidentiels et commerciaux

Permis et articles de chasse et pêche

Merci à notre précieuse clientèle !

Joyeux Noël et Bonne Année 2024 !

**TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE DE PASSER DE
JOYEUSES FÊTES EN FAMILLE ET ENTRE AMIS !**

Horaire d'ouverture pour le temps des fêtes

24 décembre 2023 : 6 h à 19 h

25 décembre 2023 : 10 h à 17 h

31 décembre 2023 : 6 h à 19 h

1^{er} janvier 2024 : 10 h à 17 h





BLOC-NOTES MUNICIPAL

Horaire de garde (fins de semaine)

NOM	TÉLÉPHONE	CELLULAIRE
Martin Tremblay		418.633.4344
Stéphane Dufour	418.638.5505	418.633.5078
Jean-François Belley		418.633.2700

Responsables (selon les dates)

8-9-10 décembre	Stéphane Dufour	9-10-11 février	Stéphane Dufour
15-16-17 décembre	Martin Tremblay	16-17-18 février	Martin Tremblay
22-23-24-25-26 décembre	Jean-François Belley	23-24-25 février	Jean-François Belley
29-30-31 déc. et 1 ^{er} -2 janvier	Stéphane Dufour	1 ^{er} -2-3 mars	Stéphane Dufour
5-6-7 janvier	Martin Tremblay	8-9-10 mars	Martin Tremblay
12-13-14 janvier	Jean-François Belley	15-16-17 mars	Jean-François Belley
19-20-21 janvier	Stéphane Dufour	22-23-24 mars	Stéphane Dufour
26-27-28 janvier	Martin Tremblay	29-30-31 mars	Martin Tremblay
2-3-4 février	Jean-François Belley		

Dates des prochaines séances ordinaires :
Les lundis 15 janvier, 5 février et 4 mars 2024, à 18 h 30
Adoption du budget 2024 : lundi 18 décembre 2023

Bureau municipal fermé : 23 décembre au 3 janvier 2024 inclusivement

Parution du prochain HP : mars 2024

Pour rejoindre la SQ partout au Québec : 310-4141 ou *4141. Si urgence : composez le 911

Ceux qui désirent recevoir le Haut-Parleur et les communiqués de presse par courriel, envoyez vos coordonnées à : info@saintsimeon.ca

Gala de l'Association des travaux publics du Québec

Notre directeur des travaux publics reconnu !

Eh oui, notre bien-aimé de tous, **Sylvain Fortin** était en lice dans la catégorie « *Gestionnaire d'exception en travaux publics, Petite ville* » lors du Gala qui s'est tenu à Trois-Rivières le 26 octobre dernier.

Ce Gala a pour mission de reconnaître « Les étoiles en travaux publics ».

Sylvain a terminé 2^e dans sa catégorie pour se mériter le certificat « Finaliste 2023 ».

Son état de santé ne lui permettant pas de se rendre sur place, notre Maire, Sylvain Tremblay, considérant l'importance et l'attachement que nous avons tous pour Sylvain Fortin, a tenu à se rendre sur les lieux pour recevoir le prix directement des organisateurs.



*Sylvain,
merci 1 177 fois
au nom de toute
la population!*

XXX



Photo : courtoisie – Le certificat a été remis au représentant de M. Fortin, le maire de Saint-Siméon Sylvain Tremblay, lors du Gala, accompagné par le président sortant de l'Association des travaux publics du Québec, François Bélanger.



F.A.C.

FORMATION ALPHA CHARLEVOIX

La FAC est un organisme financé par le Ministère de l'Éducation dans le cadre du PA

CLIC
SANTÉ

APPRENDS À TE DÉBROUILLER POUR



LES PLATEFORMES DES SERVICES INFORMATISÉS DU GOUVERNEMENT

saaq clic



Les cours avec la FAC sont gratuits, moyennant juste 5\$ pour devenir membre.

Pour vous inscrire, contactez

Aina Andriamasinoro

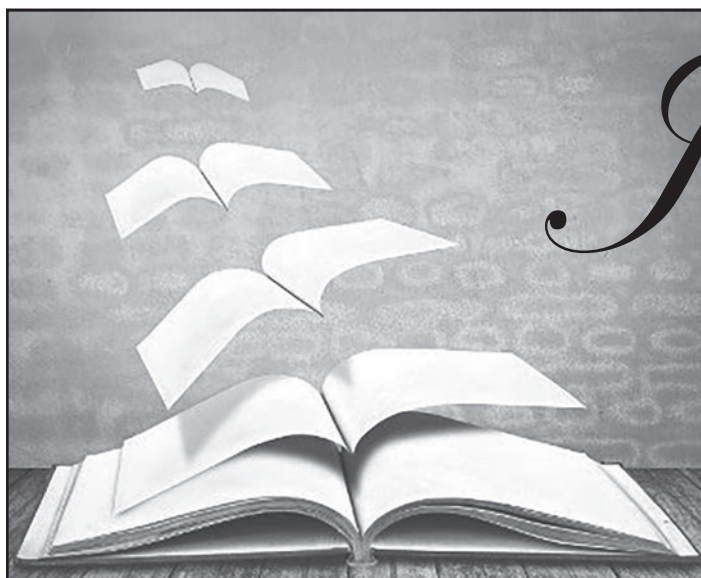
Coordonnateur, secteur Charlevoix-Est

418.435.5082



Société de l'assurance automobile

Québec



VOTRE BIBLIOTHÈQUE VOUS SOUHAITE DE

Foyeuses Fêtes!

HEURES D'OUVERTURE :

le jeudi de 16 h à 20 h

et le samedi de 10 h à 12 h

Pour infos : bibliotheque@saintsimeon.ca

Sonia Asselin,

Responsable de la bibliothèque



Joyeux Noël

Bonne Année !

Cher Clients,

*que cette période des Fêtes
soit célébrée dans la
plus profonde des joies
et que l'année nouvelle
qu'elle apportera soit
remplie de jours heureux !*

*De la direction et employés de
Matériaux et Quincaillerie*

R. J.M. inc



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pouvoir de projeter la neige sur les propriétés privées.

La période hivernale arrivant à grands pas, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la *Loi sur les compétences municipales* prévoit expressément le pouvoir des municipalités locales de projeter la neige, qui recouvre une voie publique, sur les terrains privés contigus :

« 69. Toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. » Au sens de cette loi, une voie publique « inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé, ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion ». Art 66)

Eau potable

SI VOUS JUGEZ QUE LA PRESSION D'EAU QUI DESSERT VOTRE PROPRIÉTÉ EST TROP ÉLEVÉE, IL VOUS EST FORTEMENT RECOMMANDÉ DE PROCÉDER À L'INSTALLATION D'UN RÉDUCTEUR DE PRESSION COMME LE PRÉVOIT LE RÈGLEMENT CI-DESSOUS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

RÈGLEMENT NUMÉRO 264 RÉGISSANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Article 5.4 - Pression et débit d'eau

Si elle le juge opportun, la Municipalité peut exiger du propriétaire qu'il installe un réducteur de pression avec manomètre lorsque celle-ci dépasse 525 kPa, lequel doit être maintenu en bon état de fonctionnement.

La Municipalité n'est pas responsable des dommages causés par une pression trop forte ou trop faible.

La Municipalité n'est pas responsable des pertes ou des dommages occasionnés par une interruption ou une insuffisance d'approvisionnement en eau, si la cause est un accident, un feu, une grève, une émeute, une guerre ou pour toutes autres causes qu'elle ne peut maîtriser. De plus, la Municipalité peut prendre les mesures nécessaires pour restreindre la consommation si les réserves d'eau deviennent insuffisantes.

Dans de tels cas, la Municipalité peut fournir l'eau avec préférence accordée aux immeubles qu'elle juge prioritaires, avant de fournir les propriétaires privés reliés au réseau de distribution d'eau potable.

Recherche de personnel pour travailler au carnaval, à l'entrée, vestiaire, sécurité ou autres.

Une rémunération est offerte pour ces postes.

Donnez votre nom à Christine Dufour au 418 620-5010.

Chers clients

*Nous profitons de l'occasion pour vous remercier
de votre confiance et vous souhaiter
nos meilleurs vœux de bonheur, de santé
et de prospérité pour la nouvelle année.*



Déneigement Claude Tremblay



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conseils du chef!

L'hiver a déjà fait son apparition et avec son grand manteau blanc s'installe peu à peu l'ambiance des fêtes. Voici donc une capsule d'information qui, je l'espère, saura vous guider dans le choix ainsi que dans la manière d'installer vos décorations afin d'éviter tout danger.

L'installation du sapin

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de s'enflammer subitement.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'eau.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.
- Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Les décorations lumineuses

- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur (exemple: LED)
- Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer. Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Débranchez-les avant de remplacer des ampoules. Assurez-vous que les ampoules de remplacement ont le même voltage que celles remplacées.
- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur, et vice-versa.

- Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, communiquez avec un maître-électricien pour en faire installer une).
- Si vous placez des décorations extérieures près du sol, fixez les cordons de rallonge autour de piquets de bois pour les tenir loin de la neige et de l'eau.

- Attention de ne pas surcharger le circuit électrique.
- Éteignez les décorations lumineuses dès que vous quittez la maison ou allez au lit!
- L'utilisation d'une minuterie est conseillée.
- Après le temps des fêtes, rentrez les guirlandes et les cordons de lumières extérieures pour éviter qu'ils soient endommagés par les intempéries et le soleil.
- Les décorations lumineuses doivent être utilisées pour une période de temps restreinte. Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

Les cordons de rallonge

- Utilisez des cordons de rallonge homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC. Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler. Le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous d'abord qu'il est conçu pour un usage extérieur.
- Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Ne placez pas de cordons de rallonge dans un endroit passant. Installez le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant; de cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.
- Ne cachez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.

*En cette période de Noël,
nos pensées se tournent avec gratitude
vers ceux et celles qui rendent
possible notre succès.*

De toute l'équipe...

Merci et... Joyeuses Fêtes!

 **MORNEAU**
TREMBLAY
CONSTRUCTION ■ EXCAVATION



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conseils du chef!... suite

- Ne laissez pas courir un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus.
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.
- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et provoquer un incendie. De plus, leur combustion produit d'importantes quantités de créosote; dépôts inflammables qui ne peuvent être retirés que par un ramonage.
- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)

Numéro civique (adresse)

Assurez-vous que votre numéro civique soit bien visible et éclairé. Si vous avez à installer un abri pouvant nuire à la visibilité de celui-ci,

n'hésitez pas à inscrire votre numéro civique sur l'abri ou à un endroit visible. Lorsque vous devez faire appel à un service d'urgence que ce soit pompier, ambulance ou police et que vous n'êtes pas seul, assignez une personne en lui demandant de nous attendre en bordure de la rue et de nous faire signe, cela évitera la confusion et limitera les délais.

En terminant, les pompiers de la brigade du Service de Sécurité Incendie de Saint-Siméon s'unissent à moi pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes. Que ce temps de réjouissance vous apporte joie, bonheur et amour ainsi que de merveilleux moments.

Reposez-vous, amusez-vous, mangez, fêtez, dansez, chantez. Ces moments sont précieux et ne se présentent qu'une fois par année. Profitez de chaque moment et si vous devez prendre la route, soyez prudents.

Un très joyeux Noël et une merveilleuse année 2024 !!!



Yvan Savard, Directeur

Service de Sécurité incendie
Saint-Siméon. Caserne 8

Installation d'une soupape de sécurité sur la tuyauterie reliée à l'égout

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 198 Article 2.5 - Exigences relatives aux soupapes de sûreté

Tout propriétaire d'un bâtiment desservi par les services d'égouts municipaux doit installer à ses frais et maintenir en bon état une soupape de sûreté (clapet de non-retour) afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout sanitaires ou pluviales.

Dans le cas d'un bâtiment déjà érigé, le propriétaire bénéficie d'un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement pour se conformer à cette obligation.

En cas de défaut du propriétaire d'un bâtiment desservi par le service d'égout d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes de sûreté (clapet de non-retour) conformément au présent article, la municipalité n'est pas responsable des dommages causés à l'immeuble ou à son contenu à la suite des conséquences d'un refoulement des eaux d'égout.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nouveaux opérateurs de camion autopompe

Le Service de Sécurité Incendie de Saint-Siméon peut compter sur deux nouveaux opérateurs de camion autopompe.

La variété de tâches et responsabilités d'un pompier ont bien évolué, elles ne sont plus ce qu'elles étaient jadis. Fini le temps où tous accouraient au son de la sirène fixée sur le toit de la caserne pour mobiliser un maximum de gens, et ce, afin d'aider lorsqu'un incendie faisait rage. Aujourd'hui, chaque pompier est dûment formé pour pouvoir exercer ce métier. En plus d'une formation de base d'environ 300 heures, il faut recevoir les accréditations requises pour procéder lors d'appels nécessitant la désincarcération, impliquant des matières dangereuses ou pour travailler avec un camion autopompe. C'est ce qu'ont compris les pompiers Mario Guérin et Mathieu Tremblay lorsqu'ils ont accepté de suivre la formation d'opérateur d'autopompe, une formation de 32 heures qu'ils ont réussie avec brio. De plus, il nous faut mentionner la certification de M. Nicolas Harvey comme pompier de niveau 1.

Merci messieurs, pour votre engagement grandissant et toutes nos félicitations pour cette réussite!



Yvan Savard, directeur
Service de Sécurité Incendie de Saint-Siméon
Caserne 8



SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Notre camp de jour est maintenant accrédité...



Association des
camps du Québec

1er octobre 2023

À l'attention de la municipalité de Saint-Siméon,

Objet : Avis de conformité de votre camp et renouvellement d'adhésion

Bonjour Jessie Aupin,

Par la présente, nous vous informons que le Conseil d'Administration de l'Association des camps du Québec (ACQ) s'est réuni en septembre dernier afin d'entériner les avis de conformité suite aux visites de l'été 2023.

Accompagné de cette lettre, vous trouverez en pièce jointe votre rapport final avec les commentaires de votre consultant.

Avis final : Conforme

Condition à votre conformité :

- Renouvellement d'adhésion en 2024



ACQ

**CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME**

2024

Votre camp de jour municipal est donc reconnu conforme au Cadre de référence. Toutes nos félicitations! Vous pourrez fièrement vous afficher avec notre logo développé spécifiquement pour les camps de jour municipaux conformes. Ce logo vous sera rendu disponible dès votre renouvellement d'adhésion pour l'année 2024.

Vous recevrez en décembre prochain les informations pertinentes quant au renouvellement de votre adhésion. D'ici là, le conseil d'administration souhaite vous affirmer que votre présence au sein de l'Association des camps du Québec compte et que la force du nombre est importante dans la défense des intérêts et la représentation de l'industrie des camps.

Le conseil d'administration félicite votre organisme pour l'attention portée au respect des balises du Cadre de référence. En plus de contribuer à la qualité de vos propres programmes, vous bonifiez la qualité d'ensemble des programmes offerts par les membres de l'Association des camps du Québec.

Eric Beauchemin
Éric Beauchemin
Directeur général

Thomas Lepage-Gouin
Thomas Lepage-Gouin
Président



SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Gagnante au Gala du FRIL

Marie-Michèle Ouellet, récipiendaire de 2 prix lors du Gala du Fril

1. Elle remporte le prix « Bénévole de l'année »
2. Elle remporte le prix « Distinction pour les parents »

Bravo!



65^e édition



Programmation

- 28 janvier : Brunch d'ouverture**
(détails à venir via la page Facebook de la municipalité)
- 3 février : Soirée d'ouverture**
avec Sweet rétro pop
- 10 février : Soirée des duchesses**
avec Hobby Band
- 17 février : Soirée Couronnement**
avec Dominique et Catherine
- 24 février : Souper canadien et bal de la reine**
avec Christian Tremblay

**Vous désirez vivre une belle expérience, ducs ou duchesses?
Merci de signaler votre intérêt à : loisirs@saintsimeon.ca**



SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Des nouvelles du



Chers concitoyens et concitoyennes,

Nous avons passé une année bien remplie au Centre Inoui avec trois expositions, une résidence de création, plusieurs soirées thématiques et de nombreux ateliers de création. Nous espérons que notre programmation de l'année 2023 vous a plu et que nous avons pu vous surprendre, inspirer, faire réfléchir, divertir, vous et découvrir de nouveaux horizons de notre patrimoine, de l'art et de la création.

Nous travaillons, depuis un bon moment déjà, à la conception et réalisation de nos projets pour l'année 2024. Pour ce faire, c'est avec enthousiasme que nous présenterons dès janvier l'exposition intitulée : **Cet endroit que nous appelons « maison »**. Les œuvres présenteront un panorama des pratiques actuelles et populaires autour du thème

de la maison; ses aspects pragmatiques et poétiques. Liant les arts visuels et médiatiques, l'architecture et l'art populaire, toutes les acceptions de la notion sont explorées à travers les œuvres de cinq artistes en art actuel ainsi que des pièces d'art populaire, des maquettes et des dessins d'architecte prêtés par le Musée de Charlevoix. Sous la direction de Katherine Josée Gervais, nous découvrirons le travail de Christian Bujold (Rimouski), Rachel Echenberg (Montréal), Mathieu Lacroix (Montréal), Audrey Larouche (Saguenay) et Stéphanie Nuckle (Montréal).



Christian Bujold,
Petites maisons qui brûlent

Durant le cours de l'hiver, nous aurons des ateliers et des conférences autour du thème de la maison. Sachez que nous pouvons, sur demande, organiser des visites guidées et des activités de création pour les groupes scolaires, communautaires et clubs de l'âge d'or. Nous adoptons le contenu de nos activités à la clientèle accueillie.

Comme vous le savez peut-être déjà, nous sommes une petite équipe de bénévoles à faire en sorte que le Centre Inoui rayonne dans la communauté. Si vous voulez rencontrer des gens et vous impliquer bénévolement, nous avons toujours besoin de personnes pour nous appuyer dans nos projets. Nul besoin d'être connaisseur en art. Le critère de base : aimer découvrir de nouvelles choses.

En mon nom personnel, j'aimerais remercier les membres de notre CA : Katherine-Josée Gervais, Étienne Boulanger, Véronique Dufour, Monik Giguère, Nadyne Deschênes et Joannie Bouchard.

Au nom de toute l'équipe du CA

Nous voulons remercier nos partenaires : Le Conseil des Arts et Lettres du Québec, la MRC de Charlevoix-Est, la Municipalité de Saint-Siméon, le DSI (Développement Social Intégré Charlevoix, Benoît Côté, comptable agréé et le Musée de Charlevoix.

Nous tenons particulièrement à lever notre chapeau à nos précieux et précieuses bénévoles pour leur implication et leur générosité ainsi qu'à tous les artistes que nous avons accueillis au courant de l'année 2023 qui ont su nous surprendre, nous émerveiller et quelques fois même, nous renverser.

Au nom de toute l'équipe du centre Inoui, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et que l'année 2024 soit chargée de couleurs, de paillettes scintillantes, d'inspiration et de découverte. Et si vous n'avez pas encore eu la chance de franchir nos portes, eh bien! Faites-vous plaisir et ajoutez ceci à votre liste de bonnes résolutions.

Vous êtes cordialement invités à notre premier vernissage de l'année, samedi 13 janvier de 16h à 18h. Pour l'occasion, il y aura la présentation d'une performance artistique. L'exposition se termine le 14 avril 2024.

info@centreinoui.com

Heures d'ouverture durant l'exposition :

Jeudi au dimanche 12 h à 17 h.

Entrée gratuite

Julie Andrée Tremblay
Présidente

LES BOUTIQUES DU PH'ART VOUS INVITENT AU

MARCHÉ de Noël

**Les 2-3 et 9-10 décembre
de 10 h à 17 h**

BOUTIQUE CADEAUX

Poterie, bijoux, textile, décorations de Noël,
pierres et minéraux, tricotés pour enfant, savons,
chandelles, tuques, mitaines, CD de piano, etc...

BOUFFE DES FÊTES PAR YANNICK LAPOINTE
CAFÉ - MUSIQUE - FEU



HO! LE PÈRE NOËL ARRIVE!

**SAMEDI, LE 9 DÉCEMBRE À 14 H 30
À PLACE MODESTO-ZADRA**





SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Des nouvelles du Jardin communautaire



Après un automne particulièrement doux, nous avons rendu nos dernières visites au jardin pour cueillir les légumes qui restaient et préparer les parcelles avant l'hiver. Raymond Bonin a pris le temps de protéger les arbustes plantés au printemps : des cassis, donnés par notre regret-tée Rita.

Nous tenons à remercier notre précieuse jardinière Lise Dumont et son mari Raymond, pour tous leurs efforts ayant permis à la bonne marche du jardin ce printemps, durant l'été et jusqu'aux travaux de fin de saison.

Cet automne 2023 a marqué le départ de Rita Saint Jean, la grand-mère de notre jardin, comme elle aimait se nommer. Nous sommes très reconnaissants de son engagement et de son partage de connaissances dont elle nous a témoi-gnés si généreusement.

Soyez assurés que notre beau jardin communautaire conti-nuera de croître et d'accueillir des créations collectives comme Mam'zelle Mann'quin. Nous réfléchissons même à améliorer la variété de légumes disponibles dans le frigo. Bref, les projets ne manquent pas ! Vive l'intelligence collective ! Nous avons hâte d'en parler à nos jardinières et jardiniers !

En attendant, nous prenons le repos offert par Dame Nature, même si certaines jardinières profiteront même de l'hiver pour tenter la culture intérieure. Car, ne l'oublions pas, cultiver son jardin est, non seulement une occasion de « connecter avec la terre », mais aussi de remplir son garde-manger d'aliments frais, savoureux, bons pour la santé et économiques.



© Lise Dumont

Pour terminer, nous remercions Réjean Hébert de La Ferme des Quatre Temps pour leur généreux fumier et paille. Nous remercions également Sylvie Foster, Josyane Gautier et la municipalité pour leur aide et leur soutien fidèles.

Hélène Licour
Comité du jardin communautaire

Tous les membres du jardin vous souhaitent de Joyeuses Fêtes!

Cours de dessin de base • 45 \$ / 7 cours

les samedis

dès le 20 janvier, à 13 h



Endroit : Centre d'expo Inouï

10 places disponibles pour adultes • Crayons et tablette à dessin fournis

Inscription avant le 5 janvier : monikgiguere@hotmail.com

mouvement - textures - forme et géométrie - ombre et lumière - composition

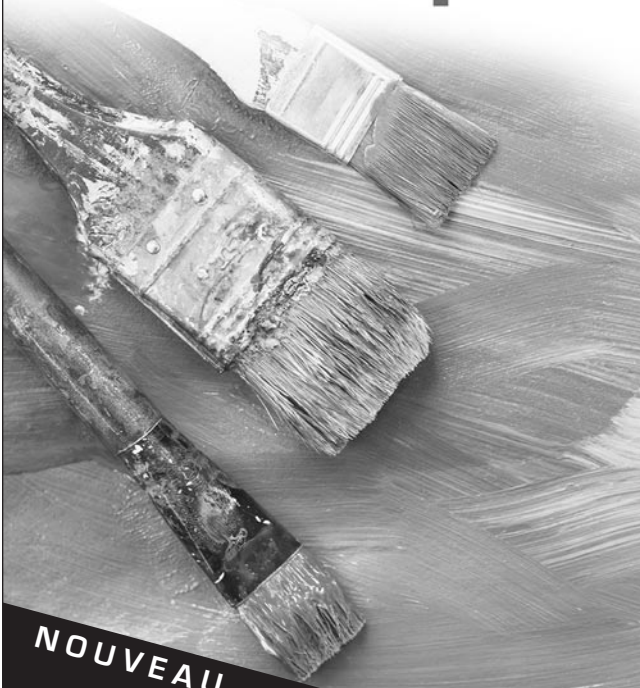
Cours de peinture pour débutant

95 \$ / 7 cours

les samedis

dès le 20 janvier,

à 14 h 30



Endroit : Centre d'expo Inouï

10 places disponibles pour adultes

Acrylique, pinceaux et toiles fournis

Inscription avant le 5 janvier :

monikgiguere@hotmail.com

NOUVEAU

couleurs - mouvement - textures - ombre et lumière - composition

NOUVEAU

**DÉGUSTONS
ENSEMBLE
NOS PRODUITS
DU TERROIR**

**DÉGUSTONS
CHARLEVOIX**

HISTOIRE ET TERROIR

**MAÎTRE DE
CÉRÉMONIE
ET CONTEUR:
MICHEL GRENIER**



Miam!
5@7

**QUAND : 7 FÉVRIER, 6 MARS, 3 AVRIL ET 1^{ER} MAI, À 17 H
OÙ : CENTRE D'EXPO INOÛÏ / 12 PLACES DISPONIBLES
CÔÛT : 25 \$**

RÉSERVATION REQUISE AVANT LE 15 JANVIER À : monikgiguere@hotmail.com

INVITATION

31 DÉCEMBRE

**VENEZ PASSER LA VEILLE DU JOUR DE L'AN
AU VILLAGE VIKING - DÈS 15 H!**

**GRAND FEU DE JOIE
LANCER DE LA HACHE
GOÛTER À DE L'HYDROMEL**
par le Maître brasseur de Saint-Siméon

**APPORTEZ VOTRE CHAISE
ET VOTRE BOISSON**

**PRENEZ L'ENTRÉE DU GÎTE
LE VOILIER ET SUIVEZ
LES LANTERNES**





SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Surveillez nos activités

INFORMATION : Jessie Aupin - 418 638-2242 - loisirs@saintsimeon.ca - www.facebook.com/loisirs.saintsimeon

BINGO

Les jeudis au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay :
14 décembre, 4 et 18 janvier, 1^{er}, 15 et 29 février



YOGA

Les mardis à 17 h 30. Endroit à confirmer.
Début des cours vers la fin février, 115 \$ pour 8 cours, dates à venir.
Minimum de 12 inscriptions auprès de loisirs@saintsimeon.ca ou odette-d@hotmail.com



ZUMBA

Les mercredis 18 h 30 au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay
Prix : 100 \$/10 semaines ou 15 \$/cours
17, 24 et 31 janvier, 7, 14, 21 et 28 février, 6, 13 et 20 mars
Pour inscription : loisirs@saintsimeon.ca



Futsal de retour en février. Dates et heure à confirmer.

Le retour des **LYNX** (hockey pour les jeunes) grâce à la fondation Bon Départ.

Restez à l'affût sur notre page Facebook.



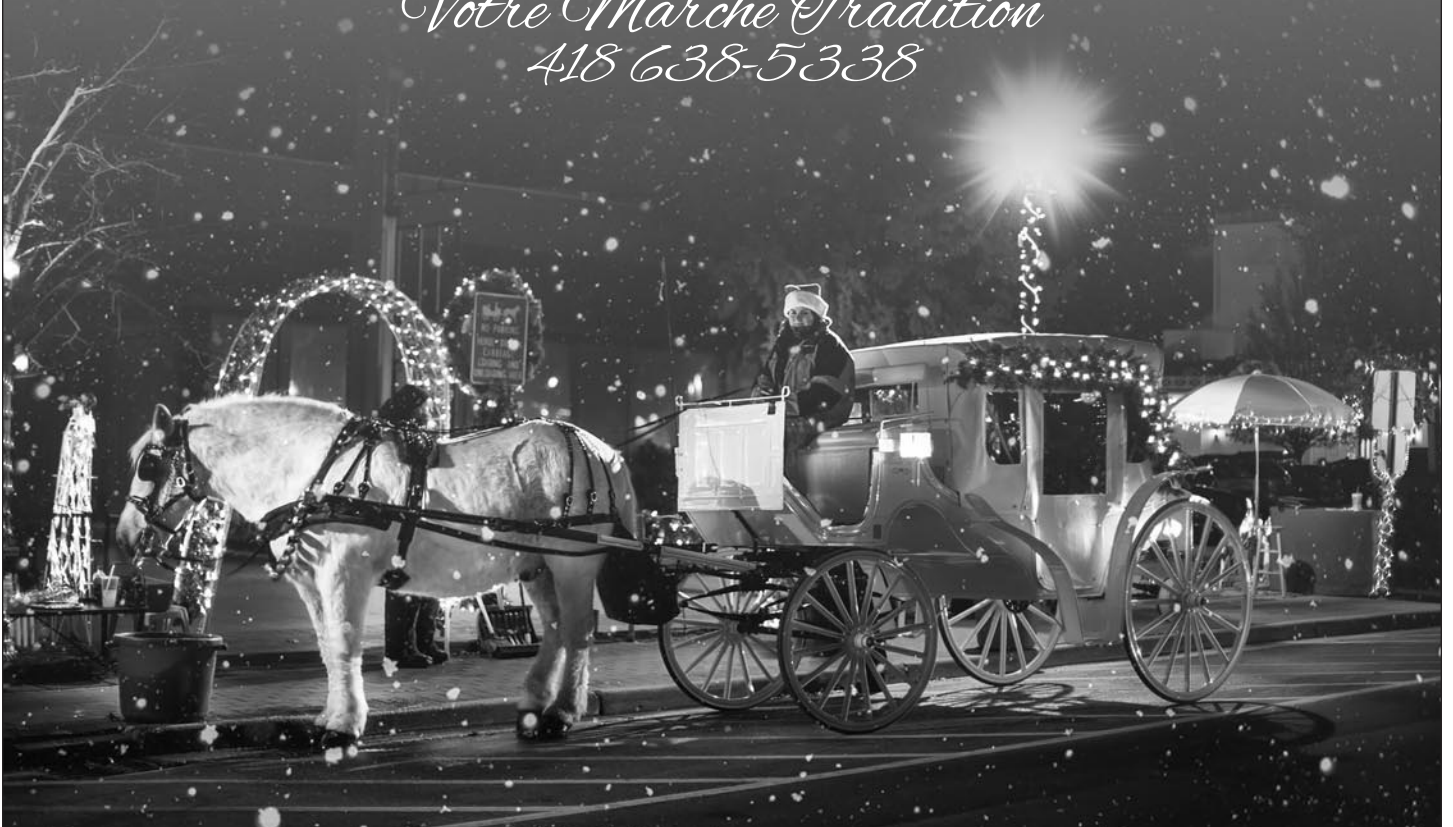
Suivez notre page Facebook pour d'autres activités à venir!



Joyeux Noël!

*Nous profitons de ce merveilleux temps des Fêtes
pour remercier notre fidèle clientèle.
Toute l'équipe désire vous souhaiter un Joyeux Noël.
Tous nos vœux de réjouissance, de paix et de bonheur
à l'occasion de la nouvelle année.*

*Votre Marché Tradition
418 638-5338*



comment nous joindre

coordonnées des élus, des employés et des services

Les élus

Sylvain Tremblay	Maire	sylvain.tremblay@saintsimeon.ca
Martine Tremblay	District no. 1	martine.tremblay@saintsimeon.ca
Michel Kowalew	District no. 2	mike.kowalew@saintsimeon.ca
Joannie Bouchard	District no. 3	joannie.bouchard@saintsimeon.ca
Claude Poulin	District no. 4	claudio.poulin@saintsimeon.ca
Dany Tremblay	District no. 5	dany.tremblay@saintsimeon.ca
Gilles Harvey	District no. 6	gilles.harvey@saintsimeon.ca

Les employés

Hôtel de ville	418 620-5010	info@saintsimeon.ca
Christine Dufour	Poste 5700	christine.dufour@saintsimeon.ca
Sylvie Foster	Poste 5702	sylvie.foster@saintsimeon.ca
Gérald Bouchard	Poste 5703	gerald.bouchard@saintsimeon.ca
Josyane Gauthier	Poste 5704	josyane.gauthier@saintsimeon.ca
Jessie Aupin	418 638-2242	loisirs@saintsimeon.ca

Les services

Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay	418 638-2242	
Arcade	418 638-2242	
Loisirs	loisirs@saintsimeon.ca	Jessie Aupin
Service incendie	incendie@saintsimeon.ca	Yoan Savard
Camping municipal	camping@saintsimeon.ca	Jean-François Tremblay
	Été : 418 638-5253	
	Hiver : 418 620-5010 poste 5741	
Travaux publics	418 638-2247	travauxpublics@saintsimeon.ca
Bibliothèque	418 471-0550	bibliotheque@saintsimeon.ca
Maison des Jeunes	418 620-5010 poste 5760	gajcharlevoix@hotmail.com
		Stéphane Dufour
		Sonia Asselin

Facebook

Municipalité Saint-Siméon	facebook.com/municipalite.saintsimeon
Tourisme Saint-Siméon	facebook.com/TourismeSaintSimeon
Saint-Siméon Souvenirs	facebook.com/Saint-Siméon-Souvenirs
Sports & Loisirs Saint-Siméon	facebook.com/Sport-Loisirs-Saint-Siméon
Le Service d'incendie de Saint-Siméon	facebook.com/Le-service-d'incendie-de-Saint-Siméon
Bibliothèque de Saint-Siméon	facebook.com/biblioSaintSimeon
Camping municipal de Saint-Siméon	facebook.com/Camping-municipal-de-Saint-Siméon

« Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte ».

Le Haut-Parleur

Comité éditorial : Sylvie Foster et Claude Poulin
Graphisme : Monik Giguère
Impression : Christine Dufour
Nombre de copies : 630

Horaire de la Bibliothèque Henri-Brassard

Jeudi : 16 h à 20 h
Samedi : 10 h à 12 h

Horaire de la Fripperie

· Les jeudis : de 16 h à 19 h

votre terrain de jeux !

sentiers pédestres / plage / campings / activités estivales et hivernales

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon (Québec) GOT 1X0

Téléphone : 418 620-5010 / Télécopieur : 418 620-5011 / info@saintsimeon.ca

villagenature.ca